



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES OUVRE SES PORTES À L'OCCASION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE LES 17 ET 18 SEPTEMBRE 2022.

à Pau, le 9 septembre 2022

Les journées européennes du patrimoine reviennent pour une 39^e édition les samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022. Cet événement est destiné à sensibiliser les citoyens à la richesse et à la diversité culturelle de l'Europe ainsi qu'à la préservation de son patrimoine. Le thème de cette année est « le Patrimoine Durable ».

Pour l'occasion, le préfet des Pyrénées-Atlantiques, M. Éric SPITZ, ouvre les portes de la préfecture ainsi que de la villa Sainte-Hélène au public. C'est au travers d'une visite guidée que vous pourrez découvrir l'héritage historique que portent les deux bâtiments.

Le programme de l'édition 2022 :

ven. 16 sept. 22	Journée dédiée aux scolaires	
sam. 17 sept. 22 (préfecture)	MATIN - Visite guidée de 9h00 à 10h00 (réservée aux agents de la préfecture et des sous-préfectures) ; - Visite guidée de 10h15 à 11h15 ; - Visite guidée de 11h30 à 12h30 ;	APRÈS-MIDI - Visite guidée de 14h00 à 15h00 ; - Visite guidée de 15h15 à 16h15 ; - Visite guidée de 16h30 à 17h30 ;

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79
Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Astreinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :
Tel : 06 15 20 31 38
Mél : pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64   

dim. 18 sept. 22 (villa Sainte-Hélène)	MATIN - Visite guidée de 8h30 à 9h30 ; - Visite guidée de 9h45 à 10h45 ; - Visite guidée de 11h00 à 12h00 ;	
---	---	--

Dans le cadre du plan Vigipirate, **les bâtiments ne seront accessibles qu'au travers des visites guidées proposées, ce qui nécessite une inscription au préalable** auprès de l'office du tourisme de la ville de Pau **à compter du lundi 12 septembre 2022**. Les places sont ainsi limitées.